

Les dangers d'un boycott contre Israël

Par **JEAN-PIERRE DUBOIS** Président de la Ligue des droits de l'homme (LDH)

<http://www.liberation.fr/monde/0101628999-les-dangers-d-un-boycott-contre-israel>

Aujourd'hui comme hier, le conflit israélo-palestinien projette sur la société française un halo de passions, de solidarités et de colères. Toutes ne servent pas la solution juste de ce conflit et certaines mettent parfois en danger les principes que nous avons en partage. On a vu une ministre de la République, « ministre du droit » qui plus est, critiquer devant le Crif une campagne de boycott, et parler de « *produits casher* » pour désigner les « produits des colonies illégales d'Israël ». De tels propos nourrissent la confusion entre religieux et politique et, de fait, légitiment une ethnicisation du politique. Comment sortir de la confusion, assurer la victoire du droit sur le fait sans ajouter la rage à la rage et l'injustice à l'injustice ?

D'abord en refusant d'assimiler les peuples et leurs gouvernants. Les Israéliens ne se confondent pas plus avec Nétanyahou ou Lieberman que les Palestiniens avec les dirigeants du Hamas. Ensuite en soutenant celles et ceux qui, au sein de la société israélienne, continuent à se battre courageusement pour que le nom d'Israël ne devienne pas synonyme d'oppression. Enfin, en sanctionnant ceux qui violent le droit international. Il nous faut rappeler, fermement, que tous les territoires occupés depuis plus de quarante ans le sont illégalement ; que Jérusalem n'est pas plus la « capitale éternelle et indivisible d'Israël » que le Koweït n'était la dix-neuvième province de l'Irak de 1990 ; que chaque colonie devra être évacuée, que chaque territoire devra être restitué, que chaque morceau du mur déclaré illégal par la Cour internationale de justice devra être détruit.

Parler, même fermement, ne suffit pas. Il faut des actes qui sanctionnent la colonisation, particulièrement au plan économique. Boycoter, donc, les produits des entreprises coloniales ? Difficile, car le gouvernement israélien en dissimule systématiquement l'origine. Boycoter alors tous les produits israéliens, puisque ce serait « cela ou rien » ? Ce serait confondre Israël et ses colonies, c'est-à-dire faire exactement le jeu des partisans du « Grand Israël ». Confondre le combat contre les gouvernants avec le boycott de toute une société, ce serait faciliter l'amalgame insupportable entre boycott des produits israéliens et « boycott des juifs ». L'effroyable lapsus de la ministre française de la Justice, venant après les accusations aussi injustes qu'insultantes d'« incitation à la discrimination raciale » dirigées contre des militants et notamment contre une adhérente de la Ligue des droits de l'homme, témoigne déjà d'une légitimation par les plus hautes autorités de l'Etat de cette dérive vers une « importation ethnicisante » du conflit israélo-palestinien. Nous devons nous en garder comme de la peste.

La LDH n'a, dans cette affaire comme en toute autre, qu'un seul camp : le camp du droit. C'est pourquoi elle appelle tous les citoyens à exiger des autorités françaises qu'elles le fassent respecter. Qu'elles refusent le « traitement préférentiel » - accordé aux produits israéliens par l'Union européenne - à toute importation de produits « coloniaux » ou même de produits dont il n'est pas indiscutablement établi qu'ils ne sont pas les fruits de l'oppression coloniale. C'est non seulement possible, c'est légal : la Cour de justice de l'Union européenne vient, dans un arrêt du 25 février 2010, de donner raison aux autorités du port de Hambourg qui ont pris cette décision.

Il n'est pas d'avenir humain à Jérusalem hors de la coexistence de deux Etats viables pour deux peuples égaux en droits. La LDH, fidèle au refus de l'injustice qui l'a fait naître, place le droit commun de l'humanité au-dessus de la loi du plus fort. Elle appelle à exiger l'application de l'article 2 de l'accord d'association entre l'Union et Israël sur le respect des droits de l'homme, et la sanction de tous les crimes de guerre dont le rapport Goldstone a établi l'existence au nom de l'ONU, qu'ils aient été commis par l'armée israélienne ou par le Hamas. L'injustice ne durera que tant que nous la tolérerons.

Boycotter sans confondre ! Ou l'honneur du boycott contre l'Etat d'Israël.

Dialogue avec **JEAN-PIERRE DUBOIS**, Président de la Ligue des droits de l'homme (LDH).

Il est de l'honneur d'un mouvement tel que le notre, engagé contre une barbare injustice, que d'être traversé de réflexions telles que celle du Président de la Ligue des droits de l'homme. Légitimement offusqués, blessés dans notre âme, nous pouvons être happés par la colère. Nous pouvons être gagnés par une rage faisant pendant de la sauvagerie guerrière de l'État d'Israël et nous pervertir dans des valeurs aussi veules que celles des conquérants et oppresseurs. Il est de notre honneur que t'écouter ces questionnements, et y porter réflexion.

Mais je ne crois pas fondées les réticences présentées. Le boycott contre Israël assimilerait ce pays à ses colonies ? Il faudrait limiter notre action aux produits des colonies ? Mais qui est coupable de coloniser la Cisjordanie, ghettoïser Gaza, nier l'existence de la Palestine ? Sinon l'État d'Israël. C'est donc sur lui, coupable de crimes, que nous voulons agir et sanctionner. Nous condamnons la politique (actuelle) d'un État, non l'État lui-même dans son existence. Nous sommes clairs, et agissons pour la paix construite sur le droit, sur les résolutions de l'ONU. Une égalité de droits et de respect pour les deux nations. Ce sont « ces principes que nous avons en partage » et que nous mettons en œuvre dans nos actions BDS.

« Parler ne suffit pas. » Je souscris pleinement ! Mais qu'est-ce qu'agir ? S'en remettre à des organisations agissant en notre nom ne m'est pas satisfaisant. La force de notre initiative BDS est de permettre à chacun, individuellement ou collectivement, de mener l'action, de s'engager, d'adjoindre sa modeste force à d'autres pour peser jusqu'au point décisif. C'est cela l'engagement populaire, la voix des modestes. Notre nombre... Cela ressemble aux grèves.

Je parle des grèves, comme miroir de notre BDS. Ce n'est pas un hasard. Une même forme de pensée s'y oppose. Les grévistes prennent en otage les « usagers », « le pays »... Boycotter Israël serait prendre en otage tous les habitants, y compris les courageux pacifistes. Voilà, en étant du peuple nous sommes toujours dans la galère. Mais ici c'est pour notre dignité. Nous prenons, nous soutenons.

Et puis, il y a cette question de la responsabilité collective et individuelle. Les israéliens sont ils responsables de leur gouvernements ? Et j'ajouterai, en tant que juif, les juifs sont ils coupables de leur soutien aveugle et inconditionnel de la politique israélienne. Je réponds oui. Sans hésiter oui ! Chaque peuple a ses moments glorieux, et d'autres que l'on voudrait ne pas voir exister. Là, nous sommes dans le crime. J'aurais préféré ne pas avoir cela dans mon identité. Aussi puissantes que soient les forces de haines, de conquête, ce sont les peuples qui fixent les limites de leurs gouvernants. Ce n'est pas « assimiler les peuples et leurs gouvernants » que de dévoiler la responsabilité de chacun. Je fais une grande différence : j'attends les tribunaux pour les gouvernants auteurs des massacres, mais la prise de conscience pour ceux qui les ont soutenus. Grande différence ! Mais absolution pour personne.

Le droit commun de l'humanité au-dessus de la loi du plus fort est mon rêve, mon exigence. Il ne peut devenir réalité que chacun mis devant ses responsabilités. Nul ne peut collaborer à une oppression, lâchement laisser faire, sans en porter une part de responsabilité. Être un citoyen, c'est assumer ses actes, même petits, même trompé par une propagande. Des hommes souffrent de tromperies !

Je boycotte, avec conviction et pour le liberté de tous.

Serge Grossvak